

# Aux portes de l'Europe



**COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE FRANCE TERRE D'ASILE**

**À ATHÈNES ET LESBOS DU 15 AU 18 FÉVRIER 2016**

En 2015, plus 850 000 personnes ont rejoint l'Europe via la Grèce. Plus de 80 000 arrivées ont déjà été enregistrées depuis le début de l'année. La grande majorité de ces personnes fuient des situations de conflits (Syrie, Irak, Afghanistan), cherchent à être protégées conformément au droit international.

Alors que certains États membres freinent la mise en place de réponses communes et appropriées face à la dénommée « crise des réfugiés » et que la Grèce est laissée, seule, en première ligne pour gérer les arrivées, France terre d'asile organise, du 15 au 18 février 2016, une visite de terrain de Athènes à Lesbos, à la rencontre des acteurs de la société civile, des institutions et des réfugiés dans le but de mieux appréhender la situation actuelle et d'en évaluer les besoins. Chaque jour, un article est publié dans la [Rubrique « Aux portes de l'Europe »](#), afin de rendre compte des informations et témoignages collectés.

---

## JOUR 1 – ATHÈNES, DE CHARYBDE EN SCYLLA

*Par Pierre Henry, Directeur général de France terre d'asile*

Un soleil radieux inonde Athènes. C'est le premier jour de printemps, « *un signe d'hospitalité entièrement grec* », me glisse mon hôte de quelques heures. Et pourtant, dans les têtes, c'est le brouillard le plus complet qui domine face à l'avenir de la crise migratoire et à la pression européenne pour que la Grèce fasse plus et mieux. Plus et mieux ? L'ancien ministre qui me reçoit, lui-même un temps réfugié en France, hausse les épaules.

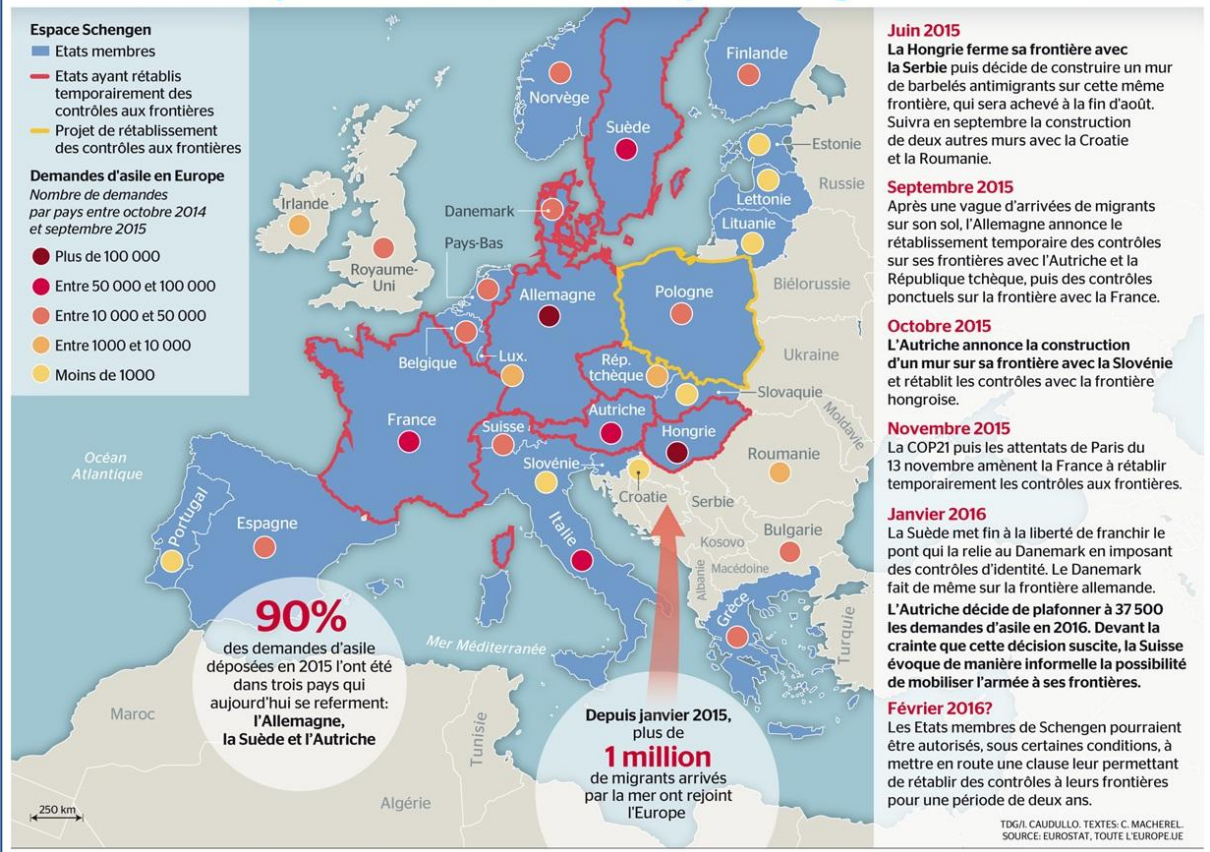
L'UE menace de sortir la Grèce de Schengen ? Mais où avez-vous vu que la Grèce avait une frontière commune avec un pays membre de l'espace Schengen ? C'est une mesure vexatoire, une mesure symbolique qui n'aura aucun effet sur la crise migratoire, mais qui nourrira la contre-révolution culturelle, le sentiment nationaliste, m'assure-t-il. Reprenons. Pendant que l'Europe adopte en septembre dernier le principe de relocalisation de 160 000 personnes dont 64 000 à partir de la Grèce, la capacité d'accueil du pays est la suivante : 1 400 places pour demandeurs d'asile. Six mois plus tard, rien n'a changé. Le gouvernement parle, lui, de 10 000 places, mélangeant allègrement places créées, places à créer et places en centres de

ré rétention, appelés pudiquement ici centres de premier accueil.

80 millions d'euros ont bien été promis prévoyant la création de 20 000 places d'hébergement en appartement et en hôtel, mais à un coût tel que l'accompagnement social et juridique n'est nullement garanti et que les ONG de la société civile grecque ne se précipitent pas pour aider à leur création. Dans quelques jours, dans quelques mois, l'UE forcera la main à la Grèce pour qu'elle retienne les réfugiés. Ce sera en pure perte et en pur désordre. De celui qui alimente la peur qui nourrit les extrêmes. L'armée sera déléguée pour gérer les « hotspots ». L'armée ? C'est à peu près la seule institution qui tient debout, semblent convenir dans un bel élan tous mes interlocuteurs. L'armée qui est sous les ordres du ministre de la Défense, affilié au parti Grec indépendant (sorte de *Debout la France* en plus dur...), l'encombrant allié de Tsipras.

Il se murmure ici que Les Pâques grecques (1er mai) pourraient bien annoncer une nouvelle consultation populaire....

## Rétablissement temporaire des frontières dans l'espace Schengen: l'effet domino



## L'ASILE EN GRÈCE

Le système d'asile grec est dysfonctionnel depuis de nombreuses années et ces dysfonctionnements ont été mis en lumière par l'augmentation du nombre d'arrivées en 2008-2010 : un nombre très limité de demandes d'asile étaient enregistrées par an et le taux de reconnaissance était en dessous des 1%.

Une nouvelle procédure et de nouveaux services dédiés ont été mis en place à partir de 2013 sans parvenir à résoudre tous les problèmes. Suite à une décision de la Cour européenne des droits de l'homme, en 2011 (MSS c. Grèce et Belgique), plus aucun demandeur d'asile n'est renvoyé vers la Grèce depuis les autres Etats européens, la Cour ayant considéré que les demandeurs d'asile étaient exposés à des traitements inhumains ou dégradants du fait des dysfonctionnements de la procédure d'asile, des conditions d'accueil inexistantes et des conditions en rétention.

Alors que le nombre d'arrivées avaient diminué et que les regards se concentraient sur l'Italie, la situation a brusquement changé à l'été 2015. Sur toute l'année 2015, [plus de 855 000 personnes](#) ont débarqué sur les côtes grecques, dont près de 500 000 à Lesbos, mais [seulement 13 197 d'entre eux](#) y ont déposé une demande d'asile, dont 682 à Lesbos.

Le système déficient et les maigres perspectives d'intégration dans un pays ravagé par la crise depuis 2008 sont parmi les facteurs incitant les migrants à poursuivre leur voyage.

Les demandes d'asile peuvent être déposées soit à l'office central du Service de l'asile, à Athènes, soit dans ses bureaux détachés. Des bureaux ont été ouverts sur les principales îles du Dodécannèse, comme à Lesbos.

Si le nombre de demandes enregistrées, la qualité des décisions rendues et les capacités d'accueil ont été augmentées, les problèmes persistent. Le service de l'asile est saturé, rendant difficile l'accès à la procédure et seules 1 400 places dans des centres d'accueil sont actuellement disponibles.

Pour plus d'informations : [AIDA National Country Report Greece](#), mise à jour en septembre

« L'UE veut que la Grèce retienne les réfugiés mais elle ne le peut, ni ne le veut. »

Pierre Henry, Directeur général de France terre d'asile



---

## Jour 2 - Lesbos : le « Je-ne-sais-quoi et le presque-rien »

Par Pierre Henry, Directeur général de France terre d'asile

Il y a un parfum de morale qui flotte dans le petit port de Skala Sikamineas à Lesbos. De cette morale de l'instant qui agit là où l'humanité souffre. Ils sont venus, ils sont tous là, du monde entier. Enfin presque. Norvégiens, Néerlandais, Allemands, Britanniques, Américains postés sur les hauteurs de Lesbos, arborent fièrement les tee-shirts ou le drapeau de leur organisation d'aide et de secours aux réfugiés, scrutent l'horizon des côtes turques à quelques encablures, en tout cas, pourrait-on croire, à portée de mains.

Mais aujourd'hui la morale est contrariée. Il flotte un parfum d'ennui, d'absurdité ou simplement de farniente sur les quelques terrasses qui bordent le port. Les *Antifa*, les *No Borders*, les volontaires arrivés là il y a quelques jours ou quelques semaines n'ont rien d'autre à faire que de surveiller leur portable, à s'émouvoir sur le miaulement des chats, espèce proliférant dans cette contrée. Depuis 4 jours, depuis le 11 février, 33 réfugiés sont parvenus sur toute l'île, là où ont été dénombrées jusqu'à 130 000 arrivées au mois d'octobre. Aujourd'hui, 16 février, le HCR annonce bien quelques 500 nouveaux naufragés, mais pas ici. Au nord et tout au sud de l'île.

Trente-trois ! Quelle est donc la potion magique, le remède chirurgical qui a stoppé net l'exode ? Le bateau de l'Otan qui croise au large ? À dire vrai, personne ne se risque encore à donner une explication définitive. Une volontaire allemande après avoir copieusement étrillé "notre" premier ministre me dit que c'est les autres, avec un mouvement du menton désignant la Turquie, qui sont responsables de cette situation. Les turcs, cherchant à plaire à Angela Merkel, renforceraient leur contrôle sur les passeurs. Certes, mais il y a aussi la volonté du gouvernement grec de reprendre le contrôle de la situation avec l'aide de quelques partenaires patentés, l'OTAN, Frontex, les

Nations unies et une organisation américaine, l'IRC, qui a établi son camp de base, on se demande pourquoi, sur une route casse-carrosse à cinq kilomètres de toute habitation dans la montagne. Un sommet européen se tient dans deux jours et il importe de sauver la face. Parce que l'exode reprendra, ailleurs, tant que la situation en Syrie, en Afghanistan, en Irak ne sera pas stabilisée.

Pour aujourd'hui, les bateaux de sauvetage resteront au port. L'antenne médicale fabriquée de bric et de broc n'accueillera personne. Les activistes devront peut-être déménager, ailleurs sur une autre plage plus fréquentée, pire, se faire enregistrer auprès des autorités grecques. Comme les réfugiés qui sont ensuite dirigés vers le port de Mytilène à une heure d'ici pour une traversée de 12 heures, destination le Pirée. Les plus riches d'entre eux, pourvu qu'ils soient parmi les 3 nationalités que la Macédoine laisse passer, s'achèteront un billet direction la frontière macédonienne. Pour eux la route se poursuivra jusqu'à la destination finale. Pour les autres, ce sera l'attente, la débrouille, la violence, dans un pays en crise qui ne peut ni les accueillir ni leur offrir de quoi reconstruire leur vie. Un pays de 10 millions d'habitants qui continue d'espérer plus de solidarité et à qui on envoie l'OTAN. L'identification des réfugiés est nécessaire pour rendre acceptable leur accueil en Europe mais les décisions sont lentes à se mettre en place dans la vieille Europe. Trop lentes, trop partielles, trop pingres. Et les réfugiés eux n'ont cure de ces atermoiements.

Il flotte ici, à Lesbos, un *Je-ne-sais-quoi* d'absurde en même temps qu'un presque-rien d'espoir.

Increasing numbers of refugees and migrants take their chances aboard unseaworthy boats and dinghies in a desperate bid to reach Europe. The vast majority of those attempting this dangerous crossing are in need of international protection, fleeing war, violence and persecution in their country of origin. Every year these movements continue to exact a devastating toll on human life.

Last updated 18 Feb 2016

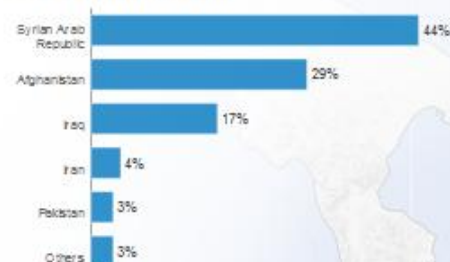
**88,057** arrivals by sea in 2016

856,723 arrivals by sea in 2015

**90%** of arrivals come from the world's top 10 refugee-producing countries

### Top-10 nationalities of Mediterranean sea arrivals

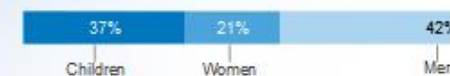
Top-10 nationalities represent 100% of the sea arrivals based on arrivals since 1 Jan 2016



### Comparison of monthly Mediterranean sea arrivals



### Demographics based on arrivals since 1 Jan 2016



\*Serbia (A/ID/KS/OSV/O/S/RES/1244 (1999))

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations

[Click here to view sources and disclaimer](#)

## L'UNION EUROPÉENNE ET LA TURQUIE ; LA SITUATION PARTICULIÈRE DE LA GRÈCE, PAYS FRONTALIER

Les relations entre la Grèce et la Turquie s'organisent autour du plan d'action mis en place le 29 novembre dernier, entre cette dernière et les pays membres de l'Union européenne. Trois milliards d'euros ainsi qu'une aide humanitaire et des promesses de réinstallation de réfugiés se trouvant en Turquie ont été engagés pour permettre à la Turquie de mieux gérer ses frontières et de lutter contre les passeurs.

La décision grecque de reconnaître la Turquie comme un pays tiers sûr se situe dans la lignée du discours européen ambiant au sujet de ce pays et va permettre d'intensifier les expulsions. Classer un pays dans la catégorie des pays tiers permet en effet d'organiser les retours de migrants et de demandeurs d'asile non ressortissants turcs mais qui ont transité par la Turquie ou dont le pays d'origine se situe dans une zone géographique proche.

Alors que des renvois au départ de la Grèce ont déjà eu lieu en coopération avec l'agence Frontex les dirigeants européens, qui se rendent régulièrement à Ankara ces derniers mois souhaitent accroître cette pratique et par ricochet dissuader les candidats à la traversée vers la Grèce.

Pour plus d'informations : [AIDA National Country Report Greece](#), mise à jour en septembre 2015



Port de Skala Sikamineas, au nord de Lesbos, on distingue les côtes turques



Port de Skala Sikamineas



Conseils apportés aux migrants dans un camp de volontaires à Moria



Centre médical installé sur une plage et géré par des volontaires

## LES VOLONTAIRES MIEUX ENCADRÉS PAR LA GRÈCE

La Grèce souhaite contrôler plus étroitement les associations de volontaires qui viennent en aide aux réfugiés lors de leur arrivée sur les îles grecques : désormais, les volontaires devront s'enregistrer auprès des forces de police. Dans la même logique, International rescue committee (IRC) a signé courant janvier une convention avec les autorités grecques pour coordonner l'aide apportée au nord de l'île de Lesbos, où la plupart des réfugiés syriens débarquent.

Le 14 janvier, deux danois et trois espagnols ont été arrêtés sur l'île de Lesbos, soupçonnés de « tentative de facilitation d'entrée des migrants illégaux dans le pays », ayant tracté un bateau en difficulté des eaux territoriales turques jusqu'à Lesbos. Le 9 janvier, sept volontaires ont été arrêtés, suspectés d'avoir « volé des gilets de sauvetage ». Ils ont été relâchés, après avoir prouvé que ces gilets devaient servir de matelas pour les réfugiés.



Tentes montées dans un camp organisé par des volontaires



---

## Jour 3 - Lesbos : chaos à Moria

*Pierre Henry, Directeur général de France terre d'asile, et Hélène Soupios-David, Service Europe*

Il y a longtemps que les murailles du château de Mytilène ne dissuadent ni ne protègent plus personne. Le Chaos, dit-on, préexistait à Dieu. Le voici en tout cas revenu dans certains endroits de Lesbos. Ce matin à Moria, sur la route qui mène au « hot spot » il y a affluence. Des baraques à frites et à kebabs se sont installés juste en face de l'entrée du "bidule" orné de fils de fers barbelés, destiné, à l'origine, à être un camp de détention. Des jeunes filles outrageusement maquillées et quelque peu boudinées dans leurs vêtements trop serrés proposent à la vente des cartes sim aux réfugiés hagards qui sortent des bus du HCR. D'autres font commerce de sacs de couchage et de sacs à dos. Une longue file de taxis jaunes s'est formée. Les naufragés ont été ramassés pendant la nuit par des bénévoles le long des plages. Le ballet a repris. En tout cas, les policiers turcs ont cessé leur contrôle et les mafias ont repris leur lucratif business après leur avoir graissé la patte.

Cette nuit, près de mille personnes sont arrivées jusqu'ici. Des hommes jeunes, mais surtout des femmes et des enfants en bas âge, des vieillards lourdement handicapés, des familles entières qui n'ont rien laissé derrière elles. Monique, l'officier de protection du HCR qui nous accompagne, explique les futurs développements du camp : les « hot spots » 2 et 3 sont en construction et seront bientôt prêts. Il est en effet nécessaire d'augmenter la possibilité d'enregistrement pour alimenter la plus grande base de données d'empreintes digitales d'Europe, car un hot spot c'est cela et rien d'autre. C'est, au mieux, un centre de transit de quelques jours : personne ne veut rester ici et personne ne souhaite les retenir. À cet instant précis, nous sommes certains que nous retrouverons quelques-unes de ces visages à Calais dans quelques semaines.

À la sortie du car du HCR, chacun se voit attribuer un numéro par des policiers assez dissipés et attend son tour. Tous seront enregistrés et recevront le "papier" comme ils

l'appellent, une feuille A4 écrite en grec, avec une photo, précisant leur identité, leur nationalité et la durée de leur séjour autorisée sur le territoire s'ils ne demandent pas l'asile. Or personne, ou bien peu le souhaite.

Au milieu des préfabriqués des autorités, EASO (le bureau européen d'appui pour l'asile) distribue des prospectus pour tenter d'intéresser les Syriens et les Irakiens à la relocalisation. "*Dites oui au transport légal et voyagez vers un pays européen sans rien payer !*" promet le document. Le stand ne semble toutefois pas faire recette. On peut le comprendre : il y a eu moins de 300 personnes relocalisées depuis la Grèce en 6 mois. Les Syriens reçoivent un permis de 6 mois, quand les Afghans, eux, ont 30 jours pour disparaître. Les moins chanceux, les Maghrébins arrivés par avion depuis Rabat, Casablanca, Alger et qui tentent leur chance pour entrer en Europe par la Turquie, sont soit placés directement en rétention, pour les hommes seuls, soit enjoins de quitter le territoire sous 7 jours.

Une fois le "papier" en main, tous s'empressent de quitter Moria, direction le port où ils pourront acheter un billet pour le prochain ferry pour Athènes, voire directement un billet de bus jusqu'à la frontière macédonienne. La prise en charge s'arrête aux portes du camp où les taxis et les bus de l'île font la queue en attendant le chaland. Les premiers enregistrés parviendront peut-être à attraper le ferry de 11h, les autres attendront 20h. Pendant ce temps, la municipalité de Lesbos se prépare au pire et craint que le nombre d'arrivées ne double au printemps.

L'équipe municipale, qui se targue de bien gérer la situation et "*d'accueillir dignement*" jusqu'à 8000 personnes par jour, craint pour son image et l'impact à long terme sur sa première source de revenu, le tourisme. Le maire a saisi ses homologues à travers l'Europe et les institutions européennes en

proposant que l'UE établisse directement ses centres d'enregistrement en Turquie avec la possibilité pour les réfugiés de rejoindre leur destination sans passer par l'île. Cette proposition ne saurait se confondre avec celle exprimée par les Néerlandais, qui doit être débattue les 18 et 19 février prochain, et qui veut faire de la Turquie un pays tiers sûr. Elle endosserait alors, seule, la gestion des réfugiés.

Manuel Valls peut bien déclarer à Munich que l'Europe ne doit plus accueillir de réfugiés. Vue

de Lesbos, la question semble bien plutôt comment allons-nous faire ensemble, européens, pour éviter de nous enfoncer dans le chaos.



Le hot spot de Moria, originellement mis en place pour être un centre de rétention



Les bus du HCR amènent les migrants au hot spot



Tentes du HCR gérées par le Danish Refugee Council dans le hot spot de Moria

## LES HOT SPOTS

Les [Hot spots](#) sont définis comme des centres d'identification et d'enregistrement des migrants arrivant sur le territoire européen, notamment par la prise de leurs empreintes digitales, établis suite à l'adoption de [l'Agenda sur la migration](#) de la Commission européenne le 13 mai 2015. L'Union européenne s'est accordée sur la mise en place de six hot spots en Italie et cinq en Grèce, dont un à Lesbos. Les hotspots visent également à identifier les personnes pouvant bénéficier du plan de relocalisation, et de faciliter le retour de celles ne demandant pas l'asile ou des déboutés. Les hot spots sont gérés conjointement par les autorités nationales et plusieurs agences européennes dont Frontex et le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) et incluent également des places d'accueil temporaire.

Sous la pression de la Commission européenne et des États membres, la Grèce [a créé](#) un « organe central de coordination pour la gestion des migrations » contrôlé par l'armée, en vue d'[accélérer](#) leur mise en place. Une proposition de loi est aussi discutée pour permettre à l'armée de prendre le contrôle des hotspots. Le texte prévoit un placement en rétention de trois jours minimum pour tous dans les hotspots.

La Commission [a souligné](#) mercredi 10 janvier les efforts effectués par la Grèce pour remplir ses obligations, notamment avec l'augmentation de la prise d'empreintes digitales, passant de 8% en septembre à 78% en janvier 2016. Le ministre grec de la Défense, Panos Kamimenos a annoncé le 15 février que trois nouveaux hot spots, en plus de celui de Lesbos étaient "prêts à fonctionner". Toutefois, le gouvernement grec fait face à la contestation de certains habitants des îles grecques touchées, notamment à Kos, ou des heurts [ont eu lieu](#) avec la police.

Une fois tous les centres opérationnels, les capacités d'enregistrement sur les îles grecques seront de 11 000 personnes par jour. Frontex apporte son aide à la Grèce, en envoyant des patrouilles côtières sur les îles et des experts chargés de détecter les documents frauduleux.



## LES PLANS DE RELOCALISATION

L'Union européenne a adopté au mois de septembre 2015 deux plans visant à relocaliser, sur deux ans, 160 000 demandeurs d'asile depuis la Grèce et l'Italie et (et possiblement d'autres États en faisant la demande), vers les autres États européens. Peuvent bénéficier de ces plans les demandeurs d'asile, vulnérables, de nationalité dont le taux de reconnaissance de la protection internationale est supérieur à 75% au niveau européen. Actuellement, seuls les ressortissants syriens, irakiens et érythréens sont concernés. Enfin, la relocalisation ne se substitue pas à la demande d'asile : une fois relocalisée, une personne devra déposer sa demande d'asile dans le nouveau pays hôte.

### À ce jour, où en sont ces deux plans, en France et au niveau européen ?

Pour l'heure, le processus de relocalisation tourne au ralenti seules 583 personnes ont effectivement été [relocalisées](#) au 16 février 2016. La France, qui a promis de recevoir 30 298 personnes sur deux ans, n'en a accueilli que 135. Malgré ce chiffre modeste, elle se situe en 2<sup>e</sup> place en terme d'accueil des relocalisés.

Malgré la très lente mise en place de ces plans, la Commission continue d'encourager les États à accélérer leur mise en œuvre. En parallèle, une [proposition](#) de Règlement pour la mise en place d'un mécanisme « *permanent* » de relocalisation à activer en temps de crise est actuellement en débat. Comme les deux plans temporaires déjà adoptés, ce mécanisme serait fondé sur une clé de répartition prédéfinie.

Pour plus d'informations :

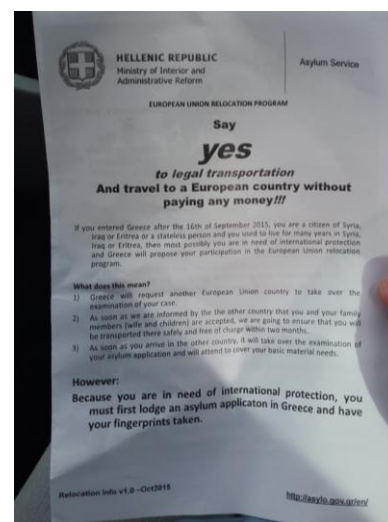
- [Décision du 14 septembre 2015](#) relative au plan de relocalisation de 40 000 personnes depuis la Grèce et l'Italie, Conseil de l'Union européenne
- [Décision du 22 septembre 2015](#) relative au plan de relocalisation de 120 000 personnes depuis la Grèce et l'Italie, Conseil de l'Union européenne
- [État d'avancement des plans de relocalisation](#), 16 février 2016, Conseil de l'Union européenne



Moteurs de bateaux saisis par les autorités grecques



Des personnes attendent qu'on les enregistre dans le hot spot de Moria



Au milieu des préfabriqués des autorités, EASO (le bureau européen d'appui pour l'asile) distribue des prospectus pour tenter d'intéresser les Syriens et les Irakiens à la relocalisation. "*Dites oui au transport légal et voyagez vers un pays européen sans rien payer !*" promet le document.

---

## Jour 4 - Lesbos: Mineurs isolés étrangers, des besoins immenses

*Hélène Soupios-David, Service Europe de France terre d'asile, et Pierre Henry, Directeur général de France terre d'asile*

Parmi le flot incessant de migrants acheminés vers le hot spot de Lesbos, on distingue des petits groupes de très jeunes hommes. En 2014, 2 390 mineurs isolés avaient été enregistrés pour 77 000 arrivées. En 2015, alors que plus de 850 000 personnes ont débarqué en Grèce, le nombre de jeunes identifiés est resté stable. Entre une procédure d'enregistrement et d'identification expéditive et des adolescents qui se déclarent adultes ou accompagnés pour pouvoir rejoindre leur destination finale, des milliers d'enfants se retrouvent livrés à eux-mêmes sur les routes d'Europe.

Même pour ceux qui sont identifiés et reconnus mineurs après une rapide évaluation sociale, la prise en charge est compliquée. Les jeunes enregistrés aux points d'arrivées peuvent rester jusqu'à 10 jours dans les centres dits de « *premier accueil* », des centres de rétention améliorés, jusqu'à ce qu'une place dans un centre d'accueil de longue durée soit trouvée. Or la Grèce ne compte que cinq centres pour MIE, d'une capacité de 25 à 50 places chacun. Le roulement est seulement assuré par le taux de fugue de plus de 80%, les jeunes ne voyant pas de futur en Grèce ou de perspectives réalistes de rejoindre légalement leur famille présente dans un autre pays européen. Sofia Kouvelaki, de la fondation Bodossaki, explique que le manque de tuteurs ne favorise pas la stabilisation. Sa fondation coordonne un réseau de tuteurs : elle constate que les jeunes suivis ont plus tendance à rester dans les centres.

Pour limiter le temps passé en rétention, des centres de transit ont été ouverts près des

points d'arrivées, dont un à Lesbos, géré par l'ONG Metadrasi et financé majoritairement par une association de la diaspora grecque aux Etats Unis. La jolie petite maison, ouverte en décembre en bordure de la capitale de l'île, accueille parfois de très jeunes enfants, de 3, 5, 6 ans, dont un parent se trouve en Europe et les a confiés à un « oncle » pour la traversée. La coordinatrice du centre raconte l'histoire symptomatique d'un père réfugié statutaire en Allemagne, dont les trois enfants de 3 à 7 ans sont arrivés à Lesbos par la mer. Le père est venu les retrouver, mais ne peut pas les emmener avec lui. Il doit attendre l'issue d'une demande de regroupement familial via le Règlement Dublin, qui risque de s'éterniser. Lui ne peut rester que trois mois et pendant ce temps les autorités allemandes menacent de suspendre ses droits sociaux puisqu'il a quitté le pays...

À Athènes, on nous explique la difficulté d'un centre d'accueil de gérer un garçon d'à peine douze ans, embrigadé par Daesh et victime d'un lavage de cerveau par l'organisation terroriste, qui force ses petites recrues à visionner pendant des heures des scènes de décapitation. Les psychologues tentent patiemment de le ramener à la réalité...

La situation des mineurs isolés en Grèce peut paraître une goutte dans la mer des problèmes que connaît le pays. Mais nous ne pouvons nous résigner. Alors une nouvelle fois nous allons plaider : identification, protection, réunification et relocalisation. Et si nous parvenons à en protéger ne serait-ce qu'un seul de plus ...

## QUELLE PRISE EN CHARGE POUR LES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS EN GRÈCE

Le droit grec [prévoit](#) des dispositions spéciales pour les mineurs isolés étrangers. Reconnus comme personnes vulnérables, des dispositifs spécifiques existent pour leur identification. L'évaluation de l'âge se fait par le biais d'une évaluation psycho-sociale à laquelle peut être ajouté un examen médical. En pratique, dans les points d'arrivées, comme à Lesbos, les autorités ont rarement la capacité de demander un examen médical et se fondent sur la déclaration du jeune et une évaluation sociale. Durant la totalité de la procédure, la personne se déclarant comme mineure doit être traitée comme telle et ne peut donc être retenue dans un centre de détention.

Les jeunes de moins de 14 ans ne peuvent demander la protection internationale que par l'entremise d'un représentant légal, représentation prévue par la loi mais rarement respectée.

La prise en charge des mineurs [est effectuée](#) par EKKA, le Centre national de sécurité sociale depuis 2012. Comme l'illustre le rapport d'[AIDA](#) sur la Grèce, il n'y a pas assez de tuteurs légaux et les associations s'investissant dans le secteur ne peuvent remplir toutes les obligations juridiques nécessaires. De plus, AIDA a reporté plusieurs cas de détention de mineurs, ainsi que des cas de séparation de fratrie lorsque celle-ci était composée d'un mineur et d'un adulte. En outre, l'identification de ces individus laisse à désirer et, effectuée par Frontex, la dimension sécuritaire a souvent tendance à prendre le dessus sur les prérogatives sociales et humaines. En 2014, 2 390 mineurs isolés avaient été enregistrés pour 77 000 arrivées. En 2015, alors que l'enregistrement des migrants a atteint le nombre record de 800 000 personnes, l'identification de seulement 2 248 enfants témoigne de l'échec des autorités à prendre en charge cette population de manière effective.

À leur arrivée sur les îles grecques, les mineurs isolés sont pris en charge dans des centres de transit avant d'être acheminés vers des centres sur le continent. 80% des jeunes s'enfuient peu après leur arrivée dans les 17 centres spécialisés du pays disposant de 432 places.



© France terre d'asile

Centre d'accueil pour mineurs isolés étrangers Metadras, Lesbos





---

## Jour 5 - L'effroi et le courage

*Par Pierre Henry, Directeur général de France terre d'asile*

L'effroi, tel est le sentiment premier de tout acteur intervenant aux frontières de l'Europe, à quelques encablures de la Turquie. Peu importe la place occupée : institutionnelle ou bénévole, policière ou de protection. L'effroi devant l'exode, les regards fatigués, le destin incertain de vieillards ou d'enfants nouveaux nés. L'effroi devant le nombre, l'effroi devant l'impuissance des vieux pays de l'Union à organiser l'accueil.

La Grèce se prépare à accueillir 1 million de réfugiés en 2016 - après en avoir vu passer quelques 856 000 l'année précédente. Pour la seule journée du 17 février, 4 200 personnes se sont échoués sur les rivages grecs. À Munich, le premier ministre français a proposé une réponse à l'effroi : que l'Europe stoppe tout, cesse d'accueillir les réfugiés et le dise haut et fort.

Ce discours, un affront à l'allié allemand et un signe d'abandon moral, ne résoudra rien du désastre qui s'annonce. Sa violence sous-jacente rend seulement l'Europe un peu plus dépendante de la réponse Turquie : comment en effet atteindre cet objectif sinon en stoppant brutalement la marche des vulnérables ? Femmes et enfants. A moins de vouloir confier ce travail à d'autres, encore plus en amont.

Comment faire pour stopper ce sombre commerce d'êtres humains organisé depuis les rives du Bosphore ? Comment maîtriser, accueillir en responsabilité et en sécurité les personnes en besoin de protection ? Comment éviter la dislocation de l'Union ? Monsieur Erdogan, qui connaît une partie de la réponse, peut desserrer le nœud de la corde avec lequel il enserre l'Europe quand il le souhaitera : tout dépendra de ce que l'UE mettra dans la corbeille.

Trois milliards d'euros lui ont été offerts, mais ce n'est pas assez. Car il le sait bien, lui, que ce

n'est pas le concept de « hot spot » mis sur le marché de la communication par les eurocrates il y a quelques mois, qui va résoudre la crise. Et faudrait-il encore qu'ils fonctionnent dans toutes leurs dimensions !

Dans la course à la si mal nommée « relocalisation » des migrants, les réseaux mafieux ont une réponse bien plus concurrentielle et rapide que celles des fonctionnaires européens préposés à la répartition. Certes, elle est dangereuse et onéreuse, mais en 7 jours maximum le migrant parvient à bon port, en Allemagne ou en Suède. L'avantage comparatif avec l'Union, qui propose un mécanisme de relocalisation et d'identification, est évident. Sur les 1 000 réfugiés ayant fait connaître leur souhait d'en bénéficier, seuls 300 ont été transférés dans les pays de l'UE. Dans le même temps, 856 000 personnes transitaient par la Grèce.

Le hot spot est pour l'heure une usine photographique et à empreinte digitale. Mais cette base de données n'aura aucun sens si elle n'est pas bientôt connectée dans toute l'Europe avec celle de la Turquie et bientôt celle du Liban et de la Jordanie, tous fichiers pertinents confondus, Eurodac, Europol et consorts. C'est la prochaine étape indispensable pour faire de la Turquie un pays tiers sûr où les réfugiés seront retenus, pensent les stratèges de l'Union.

Devant l'impératif sécuritaire, le droit d'asile, le principe de non refoulement et la solidarité ne pèsent pas lourd. Que va-t-il se passer dans les mois qui viennent ? La situation est amenée à se durcir encore : l'armée grecque prendra le contrôle des hot spots sous quelques semaines. Ironie de l'histoire, la plupart des acteurs en Grèce en accepte la perspective, même les anarchistes. Cette armée sera autorisée à retenir les personnes pour une période de 3 à 25 jours, mais cela n'a

pas d'importance puisque, compte tenu du nombre d'arrivées, la mesure apparaît déjà comme inapplicable. Quant à la Turquie, elle tente de monnayer la tranquillité de l'Europe contre des visas et un soutien indéfectible des pays de l'Otan dans son combat contre les Kurdes.

La solution à cet exode régional réside évidemment dans la conclusion d'un accord politique en Syrie par compromis ou par puissance. Dans cette attente très incertaine, il nous reste à plaider pour l'ouverture de

voies de migrations légales en Europe au titre de la relocalisation, des voies sécurisées, rapides, solidaires, notamment à partir de la Grèce. Cette Grèce qu'il ne faut pas exclure mais aider. Monsieur Valls, la seule réponse à l'effroi est l'organisation de la solidarité européenne et non son abandon. C'est une réponse qui demande un plan C, celui du courage, celui de se tenir debout, solide sur les valeurs fondatrices de l'Union. Il en va tout simplement de notre avenir commun de paix et de démocratie.



Épave sur la côte nord de Lesbos

**Photos :**